Société de pr des forêts co	PFEU rotection		NO		08
		do si vicaras		ermis	0
Demandeur	Design A mark	Stock	Téléphor	1	4-30
Hel	JURDY P	3 on char	Télécopie	eur:	39 MIL!
Adresse:	10)	nite ?	199. 4	+-100	ana
Endroit et d	escription du l	orûlage :	Loc	alisation (d	quadrillage
Digh	1	deind	ANA	ongele	n School
Permis valide di année mois	jour heure	au année mois	jour heure	Prolongatio	n au nois jour
16 10	140	160	200	Wind	GHS THUS
Raison du	brûlage	1010	ON M	DW	
activité	d'aménagemen	t forestier	bleuetière	NO	il de
travaux chemin	en forêt de fer	الملا	autres (précis		icale
Type de b			16416	ad	rrote
	ou en rangée		autres (précis	er)	1
Superficie (h	A		lan de surveill	anno Th	non [
		res : mesures			
1 Le den	nandeur est	majeur et re	esponsable	de tout	feu allu
		par lui ou s			ioa aiiai
2. Le der	mandeur do	oit avoir sur n finale, l'éc	les lieux,	et cela	de l'allu
jusqu'à	l'extinction	n finale, l'éc nir toute écha	uipement	et le pe	ersonnel Imés
	2	iii touto cont	appec aco	roux and	
2. I AU				4 114	
	moinsivant :	persor	nnes adulte	es et l'éq	
		person	ec D	es et l'éq	
su —	ivant:	eur au	ec pa	elle	uipemer
su — po	ur contrôler	les feux et l	ec p	au besc	uipemer
	ur contrôler oir un moye	les feux et le	ec pares éteindre unication p	au besc	uipemer oin. eler du
po 2.2 Av	ur contrôler oir un moye cours si néc	les feux et la n de commu	ec poses éteindre unication po, téléphol	au bescour appo	oin. eler du aire, etc.
po 2.2 Av see 3. Le der	ur contrôler oir un moye cours si néo mandeur do	les feux et le n de commu essaire (radi pit s'assurer	es éteindre unication p o, téléphoi que les r	au besc our appone cellula matières	oin. eler du aire, etc.
su po 2.2 Av sec 3. Le der brûlage	ur contrôler oir un moye cours si néc mandeur do	les feux et le n de comme essaire (radi pit s'assurer un minimum	ec poses éteindre unication po, téléphor que les rede LO	au bescour appone cellula	oin. eler du aire, etc. destiné
3. Le der brûlage débris 4. Seul le	ur contrôler oir un moye cours si néc mandeur de e soient à u forestiers ou e brûlage d	les feux et le n de comme essaire (radi bit s'assurer un minimum u autres mat e matières	es éteindre unication po, téléphor que les rede LO ériaux infla ligneuses	au bescour appone cellula matières mètre mmable non trar	oin. eler du aire, etc. destiné es des as. nsformée
po 2.2 Av see 3. Le der brûlage débris 4. Seul le autoris	ur contrôler oir un moye cours si néo mandeur do e soient à u forestiers de b brûlage d é. Ces mati	les feux et la n de commi ressaire (radi bit s'assurer un minimum u autres mat e matières eères doivent	es éteindre unication po, téléphor que les rede de de de ligneuses être entas	au bescour apporte cellula matières mètre mon transées ou	oin. eler du aire, etc. destiné es des as. nsformée
po 2.2 Av ser 3. Le der brûlage débris 4. Seul le autoris rangée 5. Le de	ur contrôler oir un moye cours si néo mandeur de e soient à u forestiers ou e brûlage dé. Ces matin à a une haut mandeur de	les feux et le n de communessaire (radioit s'assurer un minimum un autres mat e matières ères doivent eur maximal oit aménag	es éteindre unication po , téléphol que les rede ligneuses être entas et de 2,5 m er et cor	au besc our appine cellula matières mètres mable mon transées ou ètres.	uipemer bin. eler du aire, etc. destiné es des as. nsformé disposé un cou
po 2.2 Av see 3. Le der brûlage débris 4. Seul le autoris rangée 5. Le del autour	ur contrôler oir un moye cours si néo mandeur de e soient à u forestiers ou e brûlage d é. Ces mati mandeur d des matièr	les feux et le n de comme essaire (radi bit s'assurer un minimum u autres mat e matières ères doivent eur maximal oit aménag es destinée	es éteindre unication po, téléphor que les rede Coériaux infla ligneuses être entas e de 2,5 m er et cors au brûla	au bescour appone cellula matières metre mmable non trar sées ou ètres.	uipemer pin. eler du aire, etc. destiné es des as. nsformée disposé un coup
3. Le der brûlage débris 4. Seul le autoris rangée 5. Le de autour surface	ur contrôler oir un moye cours si néo mandeur de e soient à u forestiers ou e brûlage d é. Ces mati e à une haut mandeur d des matièr e toute matie	les feux et le n de communessaire (radioit s'assurer un minimum un autres mat e matières ères doivent eur maximal oit aménag	es éteindre unication po, téléphol que les r de Correction de Lorection de Lorectio	au bescour appone cellula matières metre mmable non trar sées ou ètres.	uipemer bin. eler du aire, etc. destiné es des a s. nsformée disposé un coup
po 2.2 Av ser 3. Le der brûlage débris 4. Seul le autoris rangée 5. Le der autour surface 5 fois le 6. Le der	ur contrôler oir un moye cours si néo mandeur de e soient à u forestiers ou e brûlage dé. Ces matière à une haut mandeur des matière e toute matie a hauteur de mandeur ne	les feux et le n de communessaire (radioit s'assurer un minimum un autres matières éres doivent eur maximal oit aménages destinée ère combustisse entasseme e doit pas	es éteindre unication po, téléphor que les rede ligneuses être entas e de 2,5 m er et cors au brûla ible sur un ents.	au bescour appone cellula matières mètres mable non trar sées ou ètres. server ge en ée distanu alimei	pin. eler du aire, etc. destiné es des a s. nsformé disposé un coup nlevant ce d'au i
3. Le der brûlage débris rangée 5. Le de autours surface 5 fois le 6. Le del lorsque étincell	ur contrôler oir un moyer cours si néo mandeur de e soient à u forestiers ou é . Ces matit des matière toute matie a hauteur de mandeur ne le vent les ou toute so u toute	les feux et la n de communessaire (radi poit s'assurer un minimum un autres mat e matières doivent eur maximal oit aménages destinée es destinée e doit pas est suffisar e autre mati	es éteindre unication po o, téléphor que les rede de 2,5 merer et cor sau brûla ible sur unents. allumer onnment for	au bescour appre cellular matières metre mon train sées ou ètres. server e distanu u aliment t pour	poin. eler du aire, etc. destiné es des a s. nsformée disposé un coupnlevant ce d'au i
po 2.2 Av set 3. Le der brûlage débris 4. Seul le autoris rangée 5. Le der autour surface 5 fois le 6. Le der lorsque étincell combu	ur contrôler oir un moye cours si néo mandeur de e soient à u forestiers oi e brûlage de .Ces matie à une haut mandeur de des matièr e toute matie a hauteur de mandeur ne le vent les ou toute stibles envir	les feux et le n de communessaire (radio les s'assurer un minimum un autres mat e matières éres doivent eur maximal oit aménages destinée es entassem e doit pas e autre matironnantes.	es éteindre unication po, téléphor que les rede de ligneuses être entas e de 2,5 mer et cors au brûlaible sur un ents. allumer onment for enflament ment for enflament ment for enflament for enflamen	au bescour appne cellula natières mètres mon trar sées ou ètres, iserver ge en ée distanu aliment t pour mée su	oin. eler du aire, etc. destiné es des a s. asformée disposé un coup anlevant ce d'au i
po 2.2 Av ser 3. Le der brûlage débris 4. Seul le autoris rangée 5. Le der autour surface 5 fois le 6. Le der lorsque étincelli combu 7. Le der	ur contrôler oir un moye cours si néo mandeur de e soient à u forestiers oi e brûlage de .Ces matie à une haut mandeur de des matièr e toute matie a hauteur de mandeur ne le vent les ou toute stibles envir	les feux et le n de communessaire (radioit s'assurer un minimum un autres matières ères doivent eur maximal oit aménages destinée ère combust es entassem et doit pas est suffisar e autre mationnantes.	es éteindre unication po, téléphor que les rede de ligneuses être entas e de 2,5 mer et cors au brûlaible sur un ents. allumer onment for enflament ment for enflament ment for enflament for enflamen	au bescour appne cellula natières mètres mon trar sées ou ètres, iserver ge en ée distanu aliment t pour mée su	oin. eler du aire, etc. destiné es des a s. asformée disposé un coup anlevant ce d'au i
po 2.2 Av see 3. Le der brûlage débris 4. Seul le autoris rangée 5. Le dei autour surface 5 fois le 6. Le dei lorsque étincell combu 7. Le dei procéd 8. Par ail	ur contrôler oir un moyer cours si néo mandeur de e soient à u forestiers ou é brûlage de é. Ces matie à une haut mandeur de mandeur de mandeur de mandeur de mandeur sittles envirandeur s'eler au brûlag leurs, le de	les feux et le n de commi vessaire (radi oit s'assurer un minimum u autres mat e matières doivent eur maximal oit aménages destinée ère combust as entassem e doit pas est suffisar e autre mationnantes. engage à a ge, mandeur de	es éteindre unication po, téléphor que les reservations de la constitution de la constitu	au bescour appre cellula matières mètres mon trai sées ou ètres, server que e distan u alimeit pour mée su municipa e totalen	oin. eler du aire, etc. destiné es des a s. nesformée disposé un coup enlevant ce d'au neter ses pousse r les ma
po 2.2 Av set 3. Le der brûlage débris 4. Seul le autoris rangée 5. Le der autour surface 5 fois le 6. Le der lorsque étincell combu 7. Le der procéd 8. Par aill feux dé	ur contrôler oir un moye cours si néo mandeur de e soient à u forestiers oi e brûlage de .Ces matie à une haut mandeur de des matièr e toute matie e vent ele vent ele vent eler au brûlage de leurs, le de leurs, le de leurs, le de les qu'une ir	les feux et le n de communessaire (radio les s'assurer un minimum un autres mat e matières éres doivent eur maximal oit aménages destinée es entassem e doit pas es de autre matironnantes. engage à age. mandeur de atterdiction de communes de contendad de les entassements en autre matironnantes.	es éteindre unication po, téléphor que les rede de ligneuses être entas e de 2,5 mer et cors au brûlaible sur un ents. allumer onment for ère enflamatiser la rebit éteindre e faire des	au bescour appne cellula natières mètres mable non trar sées ou ètres. Isserver ge en ée distan u alime t pour mée su nunicipa totalen feux à	oin. eler du aire, etc. destiné es des a s. asformée disposé un coup anter ses poussei r les ma ulité ava
po 2.2 Av see 3. Le der brûlage débris 4. Seul le autoris rangée 5. Le der autour surface 5 fois le 6. Le der lorsque étincell combu 7. Le der procéd 8. Par aill feux dé forêt ou la susp	ur contrôler oir un moyer cours si néo mandeur de e soient à u forestiers ou è brûlage de é. Ces matie à une haut mandeur des matière toute matie a hauteur de mandeur ne le vent les ou toute sitibles envir mandeur s'eler au brûlag leurs, le de es qu'une ir u à proximite nension ou e	les feux et le n de commi vessaire (radi oit s'assurer un minimum u autres mat e matières doivent eur maximal oit aménages destinée ère combust es entassem e doit pas est suffisar e autre mationnantes. engage à a ge. mandeur de dest en vigude l'annulatie	es éteindre unication po, téléphor que les rede ligneuses être entas e de 2,5 mer et cor ents. allumer o nents for enflamaviser la refaire des eur ou qu'un de le faire des eur ou qu'un du perr	au bescour apprie cellula matières mètres metres sees ou ètres. server e distanu u aliment t pour mée su nunicipa e totalen è feux à un gardé un gardé	poin. eler du aire, etc. destiné es des a s. ensformée disposé un coup enlevant ce d'au i enter ses poussei r les ma alité ava ment tou ciel ouw
3. Le der brûlage débris rangée 5. Le der autour surface 5 fois le 6. Le der lorsque étincell combu 7. Le der procéd 8. Par aill feux de forêt ou la susp même	ur contrôler oir un moyer cours si néo mandeur de e soient à uforestiers ou é . Ces matité à une haut mandeur de e toute matité à hauteur de mandeur ne le vent les ou toute stibles envir mandeur s'eler au brûlage leurs, le de es qu'une ir u à proximitt vension ou esi le permis	les feux et le norde commit des s'assurer un minimum un autres mat e matières ères doivent eur maximal oit aménage des destinée ère combust as entassem e doit pas est suffisar e autre matironnantes. engage à a ge. mandeur de therdiction de set en vigue est en vigue en de sest en vigue es est en vigue es es	es éteindre unication po, téléphor que les rede ligneuses être entas e de 2,5 mer et cor ents. allumer o nents for enflamaviser la refaire des eur ou qu'un de le faire des eur ou qu'un du perr	au bescour appre cellula matières mètres. server que distanu u alimeit t pour mée su municipa e totalen i feux à aun gardenis de b	oin. eler du aire, etc. destiné es des a s. nsformée disposé un coup enlevant ce d'au i nter ses poussei r les ma alité ava ment tou ciel ouve e-feu l'avi rûlage e
po 2.2 Av see 3. Le der brûlage débris 4. Seul le autoris rangée 5. Le der lorsque étincell combu 7. Le der procéd 8. Par aill feux dé forêt or la susp même	ur contrôler oir un moyer cours si néo mandeur de e soient à u forestiers ou è brûlage de é. Ces matie à une haut mandeur des matière toute matie a hauteur de mandeur ne le vent les ou toute sitibles envir mandeur s'eler au brûlag leurs, le de es qu'une ir u à proximite nension ou e	les feux et le n de commi vessaire (radi oit s'assurer un minimum u autres mat e matières doivent eur maximal oit aménages destinée ère combust es entassem e doit pas est suffisar e autre mationnantes. engage à a ge. mandeur de dest en vigude l'annulatie	es éteindre unication po, téléphor que les rede ligneuses être entas e de 2,5 mer et cor ents. allumer o nents for enflamaviser la refaire des eur ou qu'un de le faire des eur ou qu'un du perr	au bescour appre cellula matières mètres. server que distanu u alimeit t pour mée su municipa e totalen i feux à aun gardenis de b	oin. eler du aire, etc. destiné es des a s. nsformée disposé un coup enlevant ce d'au i nter ses poussei r les ma alité ava ment tou ciel ouve e-feu l'avi rûlage e
3. Le der brûlage débris rangée 5. Le der autour surface 5 fois le 6. Le der lorsque étincell combu 7. Le der procéd 8. Par aill feux dé forêt ou la susp même	ur contrôler oir un moyer cours si néo mandeur de e soient à uforestiers ou é . Ces matité à une haut mandeur de e toute matité à hauteur de mandeur ne le vent les ou toute stibles envir mandeur s'eler au brûlage leurs, le de es qu'une ir u à proximitt vension ou esi le permis	les feux et le n de commi vessaire (radi oit s'assurer un minimum u autres mat e matières doivent eur maximal oit aménages destinée ère combust es entassem e doit pas est suffisar e autre mationnantes. engage à a ge. mandeur de dest en vigude l'annulatie	es éteindre unication po, téléphor que les rede ligneuses être entas e de 2,5 mer et cor ents. allumer o nents for enflamaviser la refaire des eur ou qu'un de le faire des eur ou qu'un du perr	au bescour appre cellular matières mètres. server e distant u aliment t pour mée su nunicipa e totalen feux à un gardenis de b	oin. eler du aire, etc. destiné es des a s. neformée disposé un coup enlevant ce d'au neter ses pousse r les ma alité ava ment tou ciel ouv e-feu l'avi rûlage e
3. Le der brûlage débris 4. Seul le autoris rangée 5 fois le 6. Le der lorsque étincell combu 7. Le der procéd 8. Par aill feux dé forêt ou la suspraême	ur contrôler oir un moye cours si néo mandeur de e soient à u forestiers ou e brûlage de é. Ces matie à une haut mandeur de santeir à la hauteur de mandeur ne le vent les ou toute istibles envir mandeur s' ler au brûlag leurs, le de ex qu'une ir u à proximite ension ou e si le permis si le permis signature	les feux et le n de commi vessaire (radi oit s'assurer un minimum u autres mat e matières doivent eur maximal oit aménages destinée ère combust es entassem e doit pas est suffisar e autre mationnantes. engage à a ge. mandeur de dest en vigude l'annulatie	es éteindre unication po, téléphor que les reservations de la constitution por de la constitution de la cons	au bescour appre cellular matières mètres. server e distant u aliment t pour mée su nunicipa e totalen feux à un gardenis de b	oin. eler du aire, etc. destiné es des a s. nsformée disposé un coup enlevant ce d'au i nter ses poussei r les ma alité ava ment tou ciel ouve e-feu l'avi rûlage e

Note: Ce document ne peut être interprété comme une autorisation à outrepasse toute législation ou réglementation fédérale, provinciale ou municipale.

Pour rapporter un incendie de forêt : 1 800 463-3389
02-06